

# Dossier de Presse

## Indicateur du coût de la rentrée 2022

# Sommaire

Le mot de la présidente ..... p.3

Présentation de la structure ..... p.4

Indicateur du coût de la rentrée ..... p.5

Analyse synthétique ..... p.6

Focus ..... p.7

Revendications ..... p.8

Nos actions au quotidien ..... p.10

Méthodologie ..... p.12

Contacts ..... p.14



Cette année nous signons le **11ème calcul du coût de la rentrée** pour GAELIS. Ce dossier de presse présente ce que doit dépenser un.e étudiant.e non boursier.ère entrant en licence à Lyon. Notre calcul, basé sur la méthodologie de la FAGE (Fédération Associative Générale Étudiante) comprend les **frais de rentrée** dont tous.tes les étudiant.e.s doivent s'acquitter mais aussi les **frais de vie courante**. Le calcul annuel du coût de la rentrée permet de se rendre compte de l'évolution des frais qu'engagent un.e étudiant.e dès le début de ses études.

Cette année, encore, **le constat est alarmant**. Depuis plusieurs années le coût de la rentrée ne cesse d'augmenter creusant encore plus les inégalités que l'on observe au sein de la population étudiante.

Être étudiant.e en France en 2022 ne **devrait pas être synonyme de précarisation** et encore moins lorsqu'il s'agit d'étudier dans une des plus grosses villes du pays.

Même si nous avons pu constater une **volonté d'amélioration des conditions de vie étudiante** de la part du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. En effet, à la rentrée **les bourses se verront augmentées de 4%**.

Cette augmentation est **insuffisante et ne couvre pas les besoins des étudiant.e.s**, l'inflation ayant été calculée à **6,1%** au mois de juillet, rendant les étudiant.e.s encore plus précaires.

**Il est urgent de trouver des solutions qui sortent la population estudiantine de la précarité !**

Avec la **nouvelle vague de covid** attendue pour cet automne nous veillerons à ce que l'épidémie n'impacte pas à nouveau les étudiant.e.s et ne les rendent pas plus précaires.

Cette année la rentrée est marquée par les **changements ministériels récents** et le lancement de **plusieurs réformes** de l'enseignement supérieur. Avec l'**objectif** de rester un **acteur majeur** pour les étudiant.e.s et les jeunes sur le territoire, **GAELIS restera force de proposition** en ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche et tout ce qui gravite autour de la vie étudiante.

Nous demandons à l'ensemble des acteurs.ices de la jeunesse du territoire de **se saisir des questions estudiantines** et plus particulièrement de celle de la précarité étudiante. **Nous devons trouver des solutions durables, ensemble.**

**Laure MORIN**  
Présidente de GAELIS



**Laure MORIN**

Présidente

[president@gaelis.fr](mailto:president@gaelis.fr)



# Présentation de la Structure

GAELIS (Groupement des Associations et Elu.e.s Etudiant.e.s de Lyon Indépendant et Solidaire) est une association loi 1901 à but non lucratif fondée en 1993.

Nous réunissons **58 associations et 11 collèges d'él.u.e.s** du territoire de Lyon et de Bourg-en-Bresse autour de nos valeurs de **solidarité**, de **lutte contre la précarité** et **l'isolement sociale**.

Pour cela nous sommes le gestionnaire de **2 AGORAé**, épicerie sociale et solidaire tenues par des étudiant.e.s bénévoles. Ces épicerie permettent aux étudiant.e.s les plus précaires de faire leurs courses à **10% du prix du marché**. Elles sont aussi un point de rencontre où ont lieu **différentes activités gratuites et ouvertes à tous.tes**.

GAELIS a aussi une adresse mail de défense des droits : **mesdroits@gaelis.fr** depuis 2020 qui permet à un grand nombre d'étudiant.e.s d'être aidé.e.s dans leurs démarches administratives ou en cas de difficultés dans leurs parcours étudiantin.

En ce qui concerne la représentation étudiante, GAELIS a des **él.u.e.s étudiant.e.s** dans l'ensemble des conseils universitaires de Lyon et au CROUS permettant un travail solide autour des questions de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire.

Avec pour objectif de lutter contre l'isolement social des jeunes nous proposons 3 semaines **"Sors De Ta Piaule"** dans l'année. Ces 3 semaines sont réparties sur les 2 semestres où l'ensemble des jeunes et étudiant.e.s du territoire ont accès à des **activités gratuites** proposées par les associations et élu.e.s de notre réseau.

GAELIS partage ses valeurs avec la FAGE et les autres fédérations qui composent son réseau.

GAELIS publie son 11ème coût de la rentrée. Ce calcul permet de révéler ce que doit dépenser un étudiant.e à son arrivée dans l'enseignement supérieur à Lyon. Le calcul que nous vous présentons est basée sur la **méthodologie de la FAGE**. Elle reste la même d'année en année afin de permettre un comparaison fines des résultats à chaque rentrée.

La méthodologie se base sur un **profil d'étudiant.e en licence, non boursier.ère ayant quitté le domicile familial et prenant en charge l'ensemble des dépenses nécessaires à des conditions de vie et d'étude saines.**

Le profil choisi **représente la majorité des étudiant.e.s tous les ans.**

## Notre indicateur compte 2 types de frais :







- **Les frais spécifiques de rentrée** inhérent à l'installation de l'étudiant.e sur le territoire et à son inscription dans l'enseignement supérieur.
- **Les frais de vie courante** représentant les frais mensuels pour vivre.








**2516,59**

Le coût de la rentrée à Lyon a augmenté de **4,42% depuis 2021**. Ce chiffre est alarmant les **bourses n'ayant augmentées que de 4%** et l'**inflation est supérieur à 6%** cette année.

**Faire ses études à Lyon est devenu un luxe que peu d'étudiant.e peuvent se payer sans devenir précaire.**

En 2022, le coût de la rentrée pour un étudiant.e à Lyon s'élève à : **2516,59€**

Frais spécifique à la rentrée	2021	2022	Variations
Frais de rentrée universitaire 	262	265	+ 1,15%
Complémentaire santé 	273,6	273,6	=
Assurance logement 	59	74,2	+ 25,76%
Frais d'agence 	260	260	=
Matériel pédagogique 	262,97	304,58	+ 15,82%
Transport 	16,5	16,5	=
<b>Total</b>	<b>1134,07</b>	<b>1193,88</b>	<b>+ 5,27%</b>

Frais de la vie courante	2021	2022	Variations
Loyer 	618,83	628,79	+ 1,61%
Repas RU 	66	66	=
Consommable 	338,14	356,1	+ 5,31%
Téléphone et internet 	54,99	60,32	+ 9,69%
Loisir 	72	76,4	+ 6,11%
Transport 	100,6	105,5	+ 4,87%
Frais covid 	25,5	29,6	+ 16,08%
<b>Total</b>	<b>1276,06</b>	<b>1322,71</b>	<b>+ 3,66%</b>

Augmentation de **4,42%** à la rentrée 2022

Au 29 juillet 2022 l'inflation est cotée à **6,1%** et pourrait encore augmenter jusqu'à **9% d'ici décembre** selon l'INSEE.

La crise économique que nous connaissons, impacte tous.tes les jeunes. Selon l'enquête FAGE x Ipsos de 2021, **20% des étudiant.e.s vivent sous le seuil de pauvreté** et sont contraints de choisir le ou les repas qu'il est préférable de ne pas consommer dans la journée.

Ces chiffres, alarmants, sont révélateurs d'une **rentrée sous tension financière** toujours plus importante dans la population étudiante.

Le premier synonyme de cette précarité grandissante c'est le **salariat étudiant**. Un.e étudiant.e sur deux est contraint de travailler en plus de ses études pour pouvoir subvenir à ses besoins. Un **emploi hebdomadaire supérieur à 15h** par semaine **double le risque d'échec scolaire**. Ces emplois par ailleurs, trop souvent précaires entraînent **stress, fatigue** et conduisent, dans le **pire des cas**, à l'**abandon des études**.

**Un.e étudiant.e sur 3 a des pensées suicidaires**. La précarité impacte fortement la santé mentale des jeunes et des étudiant.e.s. Les dispositifs d'accompagnement psychologique sont encore beaucoup trop insuffisants dans les universités et quasiment inexistantes au sein des établissements d'enseignement supérieur privé : **1 psychologue pour 15 000 étudiant.e.s** universitaires soit **15 fois moins que les recommandations** de la Haute Autorité de santé. Un.e jeune en détresse psychologique ne devrait pas attendre plusieurs mois pour bénéficier d'une aide psychologique.

Ce constat,  **glaçant**, montre à quel point la **population estudiantine souffre**. Bien que les récentes mesures gouvernementales (augmentation des bourses sur critères sociaux de 4%, augmentation des APL à hauteur de 3,5% et 100 euros à tous les bénéficiaires des bourses et des APL), permettent à certains de mieux subvenir à leurs besoins, **ces aides sont encore trop insuffisantes** pour sortir réellement les étudiant.e.s de la précarité et **laisse complètement le volet psychologique de la santé de côté**.



## -> Santé mentale

- Déploiement des Services de Santé Universitaire sur l'ensemble des campus.
- Augmentation du nombre de professionnelle de santé dans les SSU.
- Remboursement de l'ensemble des consultations de psychologue pour les étudiant.e.s.

Aujourd'hui seuls **deux universités** bénéficient d'un Service de Santé Universitaire pour les **170 000 étudiant.e.s** que compte la métropole.

GAELIS souhaite que **l'ensemble des campus puissent bénéficier d'un SSU** et que les établissements d'enseignement supérieurs privés puissent, à minima, y avoir accès. D'autre part, et pour que ces SSU soient pérennes et efficaces, GAELIS demande à ce que le **nombre de professionnels de santé soit en accord avec les recommandations** de la Haute Autorité de Santé.

Enfin, pour prendre en charge la santé mentale des étudiant.e.s GAELIS demande à ce que **l'ensemble des consultations chez un psychologues soient remboursées** pour les jeunes.

## -> Les bourses

- Une réforme profonde et structurelle des bourses sur critères sociaux.
- L'ouverture de l'accès aux bourses aux étudiant.e.s internationaux.ales.
- La création d'un guichet unique d'aide sociale

Lors du dernier quinquennat, Monsieur Macron s'était engagé à la refonte du système de bourse sur critère sociaux. **Cinq ans plus tard, le système est toujours le même** avec une augmentation de seulement 4%. des ces bourses.

GAELIS demande à ce qu'une **réforme profonde et structurelle** du système des bourses soient mises en place **avant la fin du quinquennat**.

Lyon est une métropole attractive en terme d'offre d'enseignement supérieur et accueille un grand nombre d'**étudiant.e.s internationaux.ales**. Il faut que les **bourses** leurs soient **ouvertes** au même titre que les autres étudiant.e.s du territoire. GAELIS demande aussi la **création d'un guichet unique d'aide sociale** pour faciliter l'ensemble des démarches administratives des étudiant.e.s.



## -> Logements

- Maintien de l'encadrement de loyers.
- Développement du parc immobilier lyonnais.
- Une totale reconnaissance de la garantie VISALE par les particuliers.

Depuis novembre 2021, la métropole de Lyon applique **l'encadrement des loyers**. GAELIS **salue cette mesure salvatrice** pour un grand nombre d'étudiant.e.s et souhaite que cet encadrement soit maintenu et surveillé pour éviter tout débordement à la rentrée.

Lyon est la deuxième ville la plus attractive attractive de France. Aujourd'hui les **infrastructures immobilières sont insuffisantes** pour subvenir à l'ensemble des demandes. GAELIS demande à ce que des projets de constructions immobilières **durables** et à des **coûts adaptés** naissent afin de couvrir l'ensemble des demandes.



## Les AGORAé :

GAELIS est la 1ère fédération à avoir ouvert une AGORAé en France au côté de la FAGE.

Aujourd'hui GAELIS dispose de 2 AGORAé.

La première se situe sur le campus de **La Doua à Villeurbanne** et la seconde sur le campus des **Portes des Alpes à Bron**.

C'est un projet porté par les étudiant.e.s et pour des étudiant.e.s

Les AGORAé, ce sont des épiceries sociales et solidaires où les étudiant.e.s peuvent faire leurs courses à **10% du prix du marché**. Les bénéficiaires peuvent y trouver des produits **alimentaires** de qualités et diversifiés ainsi que des **produits d'hygiène**.

Les AGORAé sont aussi un lieu de **partage** et d'**échange**. Les bénévoles de GAELIS en charge des AGORAé organisent régulièrement des **activités gratuites** à l'intention des bénéficiaires. De plus, chacune de nos AGORAé est dotée d'un **lieu de vie** où n'importe quel étudiant.e peut venir se poser pour lire, faire des jeux de société, discuter...

L'ensemble des étudiant.e.s de Lyon peut demander à être bénéficiaire de l'AGORAé en remplissant le formulaire qui se trouve dans l'onglet "**AGORAé**" du site internet : **gaelis.fr**.



## Sors De Ta Piaule :



En France, plus de 20% des étudiant.e.s n'ont pas accès à la culture et aux loisirs quels qu'ils soient.

Sors De Ta Piaule, crée en 2011, c'est 3 semaines par an d'activités gratuites et variées proposées par les associations et les élu.e.s de notre réseau pour tous les étudiant.e.s.

Le but est simple : faire sortir les étudiant.e.s de chez eux.elles et tisser du lien social.

Les activités sont multiples : DIY, dance, sport, jeux de société, visites de musées, concerts, repas...

L'année dernière c'est plus de soixante activités qui ont été proposées aux étudiant.e.s toutes gratuites et réparties sur les 3 semaines du projet.

## Guide des Aides Sociales et Guide de l'étudiant.e.s extra-communautaire :



Tous les ans, GAELIS met à jour son guide des **Aides Sociales**. Il regroupe les aides sociales proposées dans l'académie de Lyon. Ce sont **10 thématiques d'aides sociales** qui sont traitées dans ce guide dont les bourses, l'accès aux soins, les mobilités internationales, les aides alimentaires... Ce guide se trouve sur le **site internet gaelis.fr** et est disponible en **7 langues différentes**.

Sur notre site internet, est aussi disponible le **guide pour les étudiant.e.s extra communautaires**. Ce guide clarifie les modalités d'entrée et de séjour en France pour y faire ses études. Il est destiné à tous les étudiant.e.s étrangers.ères hors UE et regroupe des **textes de loi**, des numéros de **services d'écoute**, la présentation du **Student Welcome Desk** mais aussi un **pas à pas** des démarches à suivre pour entrer et sortir du territoire.

## Frais spécifique à la rentrée

- **Frais de rentrée universitaire**

*Critères* : Étudiant·e en Licence – 20 ans - Non boursier·ère

*Données* : Montant des frais de scolarité et de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus)

- **Complémentaire santé**

*Critères* : Complémentaire « Essentielle LMDE » et équivalents dans les mutuelles régionales

*Données* : Moyenne des frais de complémentaire

- **Assurance logement**

*Critères* : Assurance du type "Essentielle"

*Données* : Moyenne des montants des assurances

- **Frais d'agence**

*Critères* : Plafonds prévus pour un logement de 20 m<sup>2</sup>, avec état des lieux

Zones tendues (Agglomérations où s'appliquent la taxe sur les logements vacants) :

10€/m<sup>2</sup>. Sur l'ensemble des territoires, 3€/m<sup>2</sup> peuvent être facturés en supplément au titre de l'état des lieux.

- **Matériel pédagogique**

*Critères* : Coût moyen pour un matériel d'écriture, fournitures diverses et sac-à-dos

- **Transport**

*Critères* : Coût d'un abonnement Vélo'v

## Frais spécifique à la rentrée

- **Loyer**

*Critères* : La moyenne est réalisée pour un studio de 20 à 30 m<sup>2</sup> et pour un T2 de moins de 30 m<sup>2</sup> (les deux formes de logement les plus utilisées)

*Données* : Outil développé par « LocService »

- **Repas RU**

*Critères* : Sont pris en compte 20 repas CROUS au prix du ticket RU (3,30€)

- **Consommable**

**Alimentation** : *Critères* : budget alimentation pour les repas en dehors des 20 repas au RU

*Données* : simulation d'un panier de courses pour 30 petits déjeuners et 40 repas à partir du site consommateur « ooshop » (comparateur Carrefour).

**Équipements divers** : *Critères* : informatique, vêtements, hygiène et entretien

*Données* : Une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%. + Un ensemble (jean, tee-shirt, sweat) + Un lot de « base » de produits d'hygiène

- **Téléphone et internet**

*Critères* : Sont pris en compte des abonnements téléphonie mobile, fixe et Internet chez certains grands opérateurs

*Données* : Sites internet - Orange.fr, Sfr.fr, free.fr

- **Loisir**

*Critères* : 2 aspects sont pris en compte dans le calcul des loisirs, un montant concernant l'achat d'œuvres littéraires, un second sur les sorties.

*Données* : 2 livres par mois à 11€ le prix moyen du livre. Le montant moyen des sorties estimé par l'enquête de l'OVE de 2010

- **Transport**

*Critères* : 5 Allers-Retours de 28km par mois ainsi qu'un abonnement de transports en commun au tarif étudiant

*Données* : Les données sont calculées selon le barème d'indemnités kilométriques 2020 des frais relatifs au transport en véhicule personnel

- **Frais covid**

*Critères* : Coût en masques et en gel recommandé par l'OMS.

*Données* : Simulation sur le site consommateur « ooshop » (comparateur Carrefours)



## Contacts presse



**Laure Morin**

*Présidente de GAELIS*

[president@gaelis.fr](mailto:president@gaelis.fr)

06.01.85.92.61

**Binjamyn Mairesse**

*1er Vice-Président en charge des Relations Presses*

[presse@gaelis.fr](mailto:presse@gaelis.fr)

06.60.09.51.03

UCBL 1 - Bâtiment Astrée, 43 Boulevard du 11 novembre 1918

69622 Villeurbanne Cedex

[contact@gaelis.fr](mailto:contact@gaelis.fr) | Tel : 06 01 85 92 61 | Fixe : 04 72 43 12 68



**Laure MORIN**

Présidente

[president@gaelis.fr](mailto:president@gaelis.fr)